

LES ENFANTS DE HARKIS ENTRE APPARTENANCES ET REJETS

Ma communication va être consacrée aux enfants de harkis et plus précisément à leur construction identitaire. Mais, avant d'aborder cette question un rappel historique s'impose. En effet, parler des enfants de harkis suppose de revenir sur la guerre d'Algérie qui elle-même ne peut être comprise que resituer dans le cadre du colonialisme. C'est pourquoi, il sera question dans une première partie du colonialisme, puis de la guerre d'Algérie. Ensuite, dans une deuxième partie, j'aborderai les thèmes du double rejet et de la triple appartenance.

I. LE COLONIALISME.

Le colonialisme

Tout d'abord, revenons sur la période coloniale. Pour comprendre les raisons pour lesquels des « indigènes » firent le choix de combattre pour la France durant la guerre d'Algérie, il faut repartir du colonialisme. La France prend possession de l'Algérie à partir de 1830. Comme l'historien Marc Ferro, par colonialisme nous voulons rendre compte de la face sombre de la colonisation. Le colonialisme, comme nous allons le voir ci-après est ethnicisation des

relations sociales, ethnicisation légitimée par un racisme d'infériorisation auquel se combine un racisme de différenciation. Par ethnicisation nous entendons des rapports sociaux qui sont conditionnés par l'appartenance ethnique, pour le dire autrement, il y a deux populations bien distinctes, les Européens d'une part et d'autre part les Arabes. En effet, ce qui légitime la colonisation, c'est la suprématie supposée de la race blanche. La colonisation ne cessera de distinguer, de distancier, de mettre à l'écart les indigènes des Européens. Elle ne se lassera pas de maintenir une distance sociale entre les colons d'une part et les colonisés. Tout au long de la colonisation une distinction nette demeurera entre les Arabes et les Européens. Tandis que la naturalisation des colonisateurs est favorisée, a contrario, l'accession des colonisés à la citoyenneté française est entravée par un cadre législatif très strict dont une des conditions d'accession à la citoyenneté française est l'abandon de la confession musulmane. Autant dire que **jusqu'en 1958**, date à laquelle les indigènes accèdent au statut de citoyen français, très peu d'Algériens de souche, jusqu'à cette date, acquerront à la nationalité française. Ils demeureront des Français de seconde zone.

Revenons-en à l'Algérie coloniale, elle repose sur un système de caste. En haut de la pyramide coloniale se trouvent les colons, Européens et Chrétiens, au milieu, les juifs Séfarades qui deviendront des citoyens français par le décret Crémieux en 1870, en bas de cette pyramide se trouvent les colonisés, Musulmans. Les arabes sont perçus comme une race « inférieure et surtout déclassée ». Comme le note l'historien Kamel KETAB, il ne se constituera que très peu d'union endogame durant la période coloniale.

Pour bien comprendre, au fil du temps, les colons tout comme les colonisés ont appris à tenir leurs places de dominants pour les colonisateurs et de dominés pour les colonisés. Chacun a intériorisé un habitus pour parler comme Pierre BOURDIEU, c'est-à-dire des manières de penser d'agir et de sentir, littéralement incorporées par l'individu et qui sont comme une seconde nature, habitus du colon pour les uns, habitus du colonisé pour les seconds. Aussi, la

domination culturelle, au départ, au fil du temps est devenue une domination naturelle, littéralement incorporée et par les dominants et par les dominés. Pour le dire autrement, cette domination est perçue comme légitime. C'est pourquoi, à la veille de la guerre d'Algérie, il est possible de parler d'un racisme intégré, puisque la distinction raciale entre les colonisés et les colonisateurs ne fait guère de doute tant pour les Européens d'Algérie que pour les indigènes. Au fil du temps, la discrimination ethnique a structuré les rapports sociaux, imposant comme allant de soi la domination européenne.

La guerre d'Algérie.

Aussi, c'est au prix d'une terreur instaurée sur le peuple algérien que le FLN aboutira à l'indépendance. Le FLN choisit d'emblée, en 1954, la terreur pour une raison toute simple : le peuple algérien, comme nous venons de le dire, a intégré la domination, il est « sous hypnose ». Aussi pour le FLN, l'indépendance ne peut s'obtenir qu'au prix de la terreur. Du côté de l'armée française, il s'agit également d'avoir le peuple de son côté, à cette fin, c'est la même stratégie qui sera utilisée. C'est pourquoi, durant la guerre d'Algérie, l'armée française tout comme le FLN exerceront une terreur réciproque sur le peuple algérien afin de le faire basculer de leur côté. Venons-en aux harkis. Les harkis sont le plus souvent composés de personnes issues du milieu rural le plus souvent analphabètes comme le sont alors la plupart des Colonisés, puisque les écoles se trouvent là où sont les Européens : dans les villes et non dans les campagnes, là où vit la majorité des colonisés. Le choix de l'armée française de recourir aux dites formations supplétives, en d'autres termes aux harkis, est relativement aisé à comprendre. Dans un contexte de guérilla, les harkis possèdent l'immense avantage de connaître la langue et le terrain, aussi, ils sont des guides et des informateurs précieux, dans une guerre qui mobilisera près d'un million d'appelés du contingent. Signalons que les harkis

sont embauchés sur contrat renouvelable par l'armée française, pouvant être révoqués à tout moment.

Pourquoi devient-on harkis ?

Une question se pose : Dans le contexte d'une guerre d'indépendance, pourquoi devient-on harkis ? Le peuple algérien est soumis, nous l'avons dit, à une terreur réciproque, aussi, le choix d'un camp plutôt qu'un autre procède à bien des égards d'une éthique de responsabilité. En effet, le peuple algérien après cent trente ans de colonisation et dans un contexte où la terreur est omniprésente cherche à sauver sa peau. Aussi, l'engagement pour l'un ou l'autre camp est le plus souvent une question de survie. Nombre d'Algériens d'origine indigène qui ont vu leurs familles massacrées par le FLN se rallient à l'armée française. D'autres encore se voient obligés par l'armée française de se rallier, ce sont les retournés, c'est-à-dire des personnes pro-FLN que l'armée française obligeait à changer de camp, notamment en arrêtant les personnes puis en les relâchant peu de temps après, ce qui signifiait qu'elles avaient collaboré avec l'armée française, aussi, ceux-ci faisaient, dès lors, figure de traître et n'avait d'autre choix pour survivre que de devenir harkis. Autre catégorie, les déçus de l'armée française, les exécutions sommaires du FLN amènent certains guérilleros à quitter le maquis pour s'engager en qualité de supplétifs de l'armée française. Par ailleurs, beaucoup d'Algériens jouent le double jeu ravitaillant le FLN la nuit et l'armée française le jour.

II. LE RAPATRIEMENT, NAISSANCE D'UNE COMMUNAUTE.

Au moment de l'indépendance algérienne, les harkis seront désarmés et pour leur immense majorité, massacrés par le FLN. Le nombre de harkis massacrés est estimé entre 100 et 150000. Face au massacre des harkis, le laisser-faire de l'Etat français procède de la discrimination ethnique : le général De Gaulle ne veut pas que Colombey les Deux Eglises devienne Colombey-les-Deux-Mosquée. De surcroît, tandis que le rapatriement des pieds-noirs est organisé, celui des harkis est improvisé. Seule une minorité des ex-supplétifs réussira à regagner la France, rapatriée à regret, grâce à des militaires français qui désobéiront aux ordres du général de Gaulle et de Louis Joxe, alors ministre des armées. Ainsi, le rapatriement sera à deux vitesses. Tandis que les pieds-noirs verront des logements réquisitionnés à leur arrivée, les harkis connaîtront les tentes. Les harkis seront parqués à leur arrivée en France dans des camps tels le Plateau de la Lozère, Bourg-Lastic en Auvergne, ou Rivesaltes. 12 000 harkis seront ainsi parqués dans un village fait de tente à Rivesaltes. Les conditions du rapatriement des harkis et de leurs familles rendent compte qu'ils ne sont pas considérés comme des Français à part entière. Ils sont les enfants illégitimes de la république. Aussi, en dépit du choix effectué durant la guerre d'Algérie, la discrimination ethnique perdure au travers de la différence de traitement entre les pieds-noirs et les harkis. Ajoutons, toujours dans le registre de la discrimination ethnique, que les harkis qui parviendront à s'exiler en France devront en 1963 demander la nationalité française. Il n'en sera pas de même pour les pieds-noirs. Pourtant, les harkis n'ont pourtant jamais cessé d'être des Français. Ainsi, en dépit de leur allégeance, ils sont demeurés des sujets français et non des citoyens français.

Les camps.

Si les harkis décrétés valides par l'armée française quitteront les camps soit pour des chantiers de forestage, soit pour la fonction publique, soit pour l'industrie, n'oublions pas que nous sommes alors en 1962 et que l'industrie française est en manque de main d'œuvres, d'autres, les harkis décrétés invalides resteront dans les camps de transit et de reclassement tels Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise jusqu'en 1975, date de la révolte des enfants de harkis. Les camps dans lesquels sont parqués les harkis constituent de véritables ghettos. Les harkis et leurs enfants y sont soumis à un régime d'exception, ils ne peuvent recevoir de visites à leur gré, ils ne peuvent sortir des camps sans autorisation, le courrier qu'ils reçoivent est lu chaque matin en public, de même que le courrier envoyé à l'extérieur est rigoureusement contrôlé par le responsable dudit camp. Ils sont soumis au lever et au coucher des couleurs, au couvre-feu fixé dans le camp à 22 heures. Bien entendu, les harkis ne disposent pas de voiture, tout véhicule étant interdit, ils n'ont, de plus, aucun moyen d'accéder aux informations, la presse, la télévision et la radio étant proscrites. Les enfants sont scolarisés à l'intérieur des camps et n'ont, comme leurs parents aucun contact avec la société française. Les camps par le traitement carcéral qui est réservé aux harkis et à leurs enfants mettent en évidence qu'ils sont toujours considérés comme des citoyens de seconde zone. Surtout, comme cela était le cas lors de la période coloniale, les harkis et le personnel d'encadrement ne se mélangent pas. Une distance physique sépare en quelque sorte les ex-colonisateurs des ex-colonisés, d'un côté il y a les logements administratifs et de l'autre ceux des harkis. Certains harkis et leurs enfants découvriront la société française en 1975, lors de la révolte des Camps de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise, auparavant ils ne savaient pas où ils vivaient dans la société française. Lors de cette année 1975, les enfants de harkis effectueront plusieurs prises d'otage pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le sort qui leur est réservé. La mutinerie sera orchestrée par les jeunes hommes. Si les enfants et les jeunes filles restent dans les camps, les adolescents hommes sont quant à eux envoyés dans des centres de formation à l'extérieur du

camp. Aussi, ils font l'expérience du décalage entre la vie dans le camp et à l'extérieur. C'est pourquoi, ils se révolteront contre la domination carcérale que subissent leurs parents à l'intérieur des camps. Les émeutes de cet été 1975 aboutiront à la résorption desdits camps.

Les enfants de harkis dans la tourmente des années 80.

Pour les enfants de harkis qui ont grandi en dehors des camps, dans les cités, ils sont en proie un peu partout à une double stigmatisation et donc à une double discrimination ethnique. Rejetés jusqu'au début des années quatre-vingt par les jeunes issus de l'immigration, ils feront ensuite cause commune. Les enfants de harkis se voient en effet sujet au racisme au même titre que l'ensemble des secondes générations issues de l'immigration. Ainsi, Michel enfants de harki âgé aujourd'hui de quarante ans rend compte du climat empreint de racisme dans un contexte d'après guerre d'Algérie, dans la banlieue lyonnaise : « On avait des instituteurs qui avaient fait la guerre d'Algérie, il y avait ceux qui l'avait bien assumée et ceux qui avaient complètement pété les plombs. Et nous, les enfants issus d'immigrés ou de harkis, eux ils faisaient l'amalgame, tout ce qui était bronzé, c'était le bougnoul... Il y avait des instits qui nous prenaient dans le couloir et qui nous disaient : « Rentrez chez vous, espèce de fellouzes ». Dans un contexte de racisme subi et par la communauté harki et par l'ensemble de la communauté algérienne, les enfants de harkis seront associés aux jeunes issus de l'immigration, lors du premier rodéo qui inaugurera ladite violence urbaine, lors de l'été 1981. En 1983, les enfants de harkis et les jeunes issus de l'immigration effectueront ensemble la Marche pour l'Égalité et contre le Racisme. La Marche, comme se plaisait à l'appeler les Beurs à l'époque, est symbolique du racisme colonial en situation post-coloniale. En effet, le racisme ne se lasse pas alors de s'exprimer dans la société française. Pour preuve, de juin à août 1983, ce sont plus de dix jeunes d'origine maghrébine qui sont victimes de crimes racistes. Plus encore lors de l'arrivée de la Marche à Paris, les hébergements des

Marcheurs sont tenus secrets, et lors de la manifestation finale qui va de la rue de Rennes à la Place de la Bastille, des policiers sont présents sur le toit des immeubles tout le long du parcours car des menaces d'attentats de l'OAS, l'Organisation de l'Armée Secrète sont craints. La Marche illustre, s'il était encore nécessaire, que la guerre d'Algérie, au-delà du non-dit qui l'entourait dans la société française, se poursuivait. Pour être complet, jusqu'à la fin des années 70, certains harkis continueront d'être activement recherchés par le FLN. Revenons à la Marche. Si elle permet l'établissement d'une carte de séjour de dix ans pour les secondes générations de l'immigration maghrébine, en revanche, elle est un échec pour les enfants de harkis, puisque dès lors, ils sont traités d'égal à égal avec les secondes générations issues de l'immigration. Aussi, pour les harkis et surtout leurs enfants, cela signifie que leur spécificité leur est déniée.

Les harkis et leurs enfants constituent au sein de la société française une communauté minoritaire¹. Ils forment en effet une communauté car être harki ou enfant de harki, comme nous le verrons, c'est n'être ni totalement membre de la communauté algérienne, ni totalement membre de la société française. Ainsi, les enfants de harkis, bien que victimes du bannissement de leur communauté d'origine se voient assimilés aux secondes générations issues de l'immigration et à ce titre victime du racisme. Parallèlement, l'histoire des pères leur interdit toute affiliation totale à la communauté algérienne. Cependant, au-delà du double rejet, les enfants de harkis revendiquent leur triple appartenance, appartenance à la communauté harki, appartenance à la communauté algérienne, appartenance à la société française. C'est de ces rapports complexes qu'entretiennent les enfants de harkis avec leurs multiples appartenances dont nous allons parler ci-après.

¹ Au moment du rapatriement en 1962, l' « évaluation en nombre est (...) de 20 120 familles pour 40 720 personnes au moment du retour. (...) La première génération actuellement en vie compterait donc 36 073 personnes. S'agissant de la seconde génération, (elle est évaluée) à 117 903 personnes. Au total, cette population –première et seconde générations- peut être raisonnablement évaluée à 153 976 personnes (nombre arrondi à 154 000), Service Central des Rapatriés, Démographie, Evolution de la population FMR, Paris, décembre 1997, p. 2.

Dans le cadre de cette première partie, nous avons voulu rendre compte de la constitution de la communauté harki, puis de son évolution dans la société française jusqu'au début des années quatre vingt. Dans le cadre de cette seconde partie, nous allons mettre en évidence le double rejet et la triple appartenance.

III. LE DOUBLE REJET

Dans un premier temps, nous allons traiter du double rejet que subissent les enfants de harkis, pour ce faire, il va être tout d'abord question du racisme que rencontrent les enfants de harkis au sein de la société française puis du bannissement qui ne manque pas de se manifester lors des interactions entre les enfants de harkis et les secondes générations issues de l'immigration maghrébine.

Le racisme

Parlons tout d'abord du racisme. Les enfants de harkis, parce qu'ils sont d'origine maghrébine sont en proie au racisme au même titre que les secondes générations issues de l'immigration. Le choix des pères durant la guerre d'Algérie ne les épargne pas des discriminations. Le racisme accompagne littéralement les enfants de harkis. Cette expérience du racisme, ceux-ci l'ont subi dès l'enfance. Lors de cette première rencontre avec le racisme, l'individu expérimente la différence qui lui interdit dès lors de se vivre comme « Français à part entière ». Les propos de Nounès, intérimaire, âgé de 29 ans lors de l'entretien sont évocateurs : *« A 8 ans, je me rappelle, j'avais 8 ans, un monsieur s'est arrêté à un stop : retournez dans votre pays quoi! Quand on vous dit retournez dans votre pays, vous ne vous sentez pas dans votre pays, donc, il y a ce premier rejet là »*. Confrontés quotidiennement au racisme, Les enfants de harkis, au même titre que les jeunes issus de l'immigration, se perçoivent comme intégrés culturellement, mais exclus socialement, thèse développée par François Dubet et Didier Lapeyronnie dans "Les quartiers d'exil"². Mourad, professeur des

écoles âgés de 39 ans est à ce sujet on ne peut plus explicite : *“Je pense qu’on est intégrés si on parle du maniement de la langue, maîtrise de la culture de la France, on est intégrés. Nous les enfants de harkis ou les enfants d’immigrés. Ils sont pour la plupart nés en France, ils parlent français, après, il y a des particularismes, car ils ont appris le Français dans la banlieue. Mais ils manipulent aussi bien la culture française que n’importe quel Français. Ils sont intégrés. L’intégration qui manque, c’est l’intégration économique, c’est le logement, pourquoi les Maghrébins, les enfants de harkis on les relègue toujours dans les quartiers nord, dans les mêmes endroits”*?. Cette exclusion sociale se concrétise par les différentes formes de discrimination résultant du racisme, que ce soit en matière d’emploi ou de logement. Les enfants de harkis perçoivent leurs origines maghrébines comme un handicap pour trouver un travail ou un logement. C’est pourquoi, afin de ne plus être confrontés au racisme certains optent pour une francisation de leur nom de famille.

Parce que leurs pères ont combattu au côté des Français, les enfants de harkis perçoivent le racisme comme particulièrement injuste. Le racisme renvoie indirectement à l’engagement des pères durant la guerre d’Algérie, engagement qui aurait dû leur conférer un statut d’exception dans la société française en leur épargnant les manifestations xénophobes. Or, cette option leur est niée par le racisme puisque les harkis sont alors assimilés aux autres Algériens, c’est-à-dire à ceux qui ont combattu aux côtés du FLN. Par conséquent, le racisme apparaît d’autant plus insupportable qu’il fait écho tout d’abord au ralliement des harkis, puis à leur abandon par l’État Français et à leur massacre par les moudjahidin après l’indépendance. Il est donc perçu comme une assimilation de la victime au bourreau d’une part, et comme la non-reconnaissance de l’engagement des pères, d’autre part. En d’autres termes, il ravive le traumatisme de la guerre d’Algérie. Dès lors, il est logique qu’au racisme soit opposé l’enrôlement des harkis puisque cet enrôlement vient questionner la place occupée par cette communauté dans la société française. C’est pourquoi, le racisme donne lieu à l’évocation de l’Histoire et du “détachement” des harkis de la communauté algérienne. L’épreuve du racisme contribue largement à la lutte pour la reconnaissance des harkis et à la revendication de leur choix. Pour ces raisons, il induit implicitement une séparation de la communauté algérienne puisqu’il est imputé par les harkis et leurs enfants à leur amalgame avec la communauté algérienne. Aussi, afin de ne pas subir le racisme, les descendants des ex-supplétifs mettent en exergue leur spécificité, au travers du choix des pères. Parce que le racisme vient envahir la vie quotidienne des enfants de harkis, il leur impose une justification

permanente de leur allégeance historique, de l'engagement de leurs pères durant la guerre d'Algérie.

Le bannissement

Alors que le racisme met en évidence la prolongation de la guerre d'Algérie et la perpétuation d'un racisme colonial en situation post-coloniale au sein de la société française, la perpétuation du bannissement démontre que cette guerre continue d'être agie sans être parlée au sein de la communauté algérienne. Afin de rendre compte du bannissement, nous allons dans un premier temps relater l'expérience de Morad, professeur des écoles dont il a déjà été question. Cette expérience se déroule dans les années quatre-vingt. L'épreuve tragique à laquelle il a été soumis illustre des relations sociales d'après-guerre non pacifiées. En effet, des représentations demeurent, les résistants et les collaborateurs ; les héros et les traîtres. Le non-dit n'aboutit pas à l'oubli, ni à la réconciliation mais à des rancœurs. L'histoire ne passe pas, elle reste agissante. Le passé envahit le présent. Mourad qui ne savait pas qu'il était enfant de harkis va le découvrir à son insu par l'intermédiaire de jeunes issus de l'immigration algérienne et faire ainsi l'expérience du bannissement³. En apprenant son identité réelle, il bascule du côté des parias. Du jour au lendemain, il se trouve mis au ban de son groupe d'appartenance (la communauté maghrébine) par ses pairs. Ce bannissement apparaît comme une transposition atténuée du sort réservé aux harkis après l'indépendance. En effet, il connaît le sort réservé aux vaincus, il est voué à l'humiliation, soumis à des brimades et des vexations. Cet avilissement n'est pas sans rappeler les actes atroces dont furent victimes après l'indépendance les harkis et leurs familles. En effet, il est l'objet d'une torture morale que lui inflige le groupe. La mise en quarantaine, les brimades, insultes, crachats sont des situations que les harkis ont connues. Dans le cas présent, le fils dudit traître devient le traître et est traité en tant que tel. Ce qu'il est en tant qu'individu est subordonné à son histoire familiale, il hérite de ce statut, de ce patrimoine familial. Autrement dit, l'Histoire apparaît comme un marqueur identitaire. Ce brève épisode de la vie de Morad illustre la continuité de la guerre d'Algérie au-delà des non-dits. Je vais relater l'extrait d'entretien :

Moi : C'était en quelle année?

³

Nous parlons de premier et de second groupes d'appartenance, pour rendre compte de la double appartenance. Mourad, comme nous l'avons dit, ne savait pas qu'il était enfant de harki et ainsi que la communauté harki était son premier groupe d'appartenance. Simultanément, alors qu'il l'apprend, ses camarades l'obligent à renier celui-ci pour être à nouveau accepté dans son second groupe d'appartenance (les jeunes d'origine maghrébine).

Morad : *“C’était en 81, et donc c’est parti comme ça et ensuite ça a été, pendant quelques jours je me suis fait chahuter, mis en quarantaine, cracher dessus, enfant de traître, etc, etc. Ça a été bien mené pendant quinze jours trois semaines on m’a mis en quarantaine, on m’a fait comprendre que... Plus que la violence physique, ce n’était pas de la violence physique, c’était de la violence morale. Tu n’appartiens plus à notre groupe, tu ne fais plus partie de nous, on te met à l’écart, tu es un enfant de traître. Et ensuite, ce qu’on m’a dit, ce qu’on m’a fait comprendre, c’est que si je reniais mes parents, ce n’était pas vraiment de ma faute, le choix de mes parents n’était pas vraiment de ma faute. (si je reniais mes parents) je referais partie du groupe. Donc, j’en suis venu à dire oui, mes parents c’est des traîtres, s’ils sont devenus harkis ce sont des traîtres aussi. A partir de là, j’étais accepté de nouveau dans le groupe. Et ensuite, plus tard, plus tard, en grandissant, j’ai commencé à m’intéresser à l’Histoire et...”*. Cette expérience exprime le caractère transgénérationnel du bannissement. En effet, ce dernier se transmet, contribuant à entretenir le contentieux entre la communauté algérienne et la communauté harki. L’individu hérite des marqueurs identitaires et de la différence.

Par ailleurs, le bannissement ne manque pas de se manifester dans la vie quotidienne. Il est sans cesse rappelé aux harkis leur différence. Les enfants de harkis se trouvent prisonniers de l’image négative de leurs parents. Leïla, animatrice socio-culturelle, démontre la force des représentations. Ainsi, quarante ans après, la communauté harki demeure déchue de son “algérianité”. Cet entretien qui s’est déroulé peu de temps après la visite du président Bouteflika, en 2001, souligne par ailleurs, que les propos de ce dernier n’ont pas été sans conséquences. Le chef d’État algérien ayant réaffirmé que les harkis étaient des traîtres à la révolution algérienne a contribué à maintenir la séparation entre les deux communautés. Cette aliénation à la figure du traître et du collaborateur dont ils ont hérité amène les enfants de harkis à justifier inlassablement le choix des pères durant la guerre d’Algérie, afin de se dépêtrer de l’image négative du traître, du renégat. Ainsi, le bannissement, s’il n’interdit pas le rapprochement entre la communauté harki et la communauté algérienne, il empêche néanmoins que s’opère la fusion, et que la première soit réintégrée au sein de la seconde.

“Dernièrement, je parlais ici, il y avait une fille de harki, je parlais par rapport à ce que Bouteflika avait dit concernant les harkis, qu’on était des collabos. Il y a une jeune marocaine qui jouait au baby-foot qui a dit : “Mais c’est normal, vous êtes des traîtres, vous avez tué vos frères”. Je lui ai dit : “Tu ne connais même pas l’histoire et tu te permets de parler comme ça”. Je lui ai dit : “Tu penses qu’il y en a qui aurait pris un fusil et tiré sur son

frère sans aucune raison”? Je lui ai dit : “il n’avait pas le choix, quand tu vois tes parents égorgés suspendus devant ta porte, je pense que le plus pacifiste qui soit, il prendrait une arme et tirerait sur celui qui a fait ça à son père ou à sa mère”. Mais bon, je n’y prête pas attention, c’est vrai que sur le coup, ça fait mal” (Leïla, 36 ans, Animatrice socio-culturelle, Aquitaine).

IV LA TRIPLE APPARTENANCE

Confrontés au rejet de la société française et de la communauté algérienne, les enfants de harkis revendiquent leur appartenance à l’une et à l’autre.

L’appartenance à la société française

L’“appartenance historique à la Nation” constitue une distinction nette avec les immigrés. Pour les enfants de harkis, ils sont intégrés *de facto*, puisqu’ils ne sont pas immigrés ou issus de l’immigration, mais Français. Ils n’ont jamais cessé d’être bercés dans les valeurs de la République, l’Algérie ayant constitué des départements français de 1830 à 1962. Surtout, le “choix” des pères durant la guerre d’Algérie met en évidence cette abnégation. C’est pourquoi, ils ont toujours été Français et donc (théoriquement) intégrés à la nation. Pour cela, ils réfutent le terme d’intégration qui a trait principalement à l’immigration⁴. Denia, fille de harki de quarante deux ans, commerçante, effectue cette distinction.

« Pour nous c’est l’acceptation, pas l’intégration. Moi, je parle d’intégration quand on parle en terme d’immigrés, de quelqu’un qui arrive. Nous on a vécu dans un pays où on parlait français, arabe pour certains, nous on est arrivés ici, c’était la même chose, sauf que bon, on est arrivés ici et on a recommencé. Avec plus de difficultés parce qu’on est déraciné, il y a le déracinement qui est là quand même, mais toutes ces valeurs-là, c’est vrai que chez moi, ça a toujours été très droit, je ne le regrette pas » (Denia, femme, 42 ans, commerçante, Montpellier). Cette « allégeance » historique, revendiquée au nom de l’engagement des pères durant la guerre d’Algérie se caractérise également par la volonté d’être reconnus comme des

4

Signalons que le terme d’intégration est apparu à partir du début des années quatre-vingt pour rendre compte des difficultés rencontrées par les jeunes issus de l’immigration. Cf. Manuel BOUCHER, *Les théories de l’intégration*, Paris, L’harmattan, 2000.

Français à part entière, tout en se référant au particularisme que constituent les origines, comme l'illustre Fatima, femme de 42 ans, agent d'entretien : *“Je veux qu'on me reconnaisse avec mes origines, moi je ne les renie pas mes origines (algériennes), la France, c'est mon pays, mon père il est français. L'Algérie était française depuis 1830, je veux dire je me considère comme française, mais je veux dire mon nom et mon prénom c'est d'origine maghrébine”*. (Fatima, agent d'entretien, Montpellier, 39 ans).

La thématique de l'intégration fait surgir un positionnement contre la communauté maghrébine. Ici, les deux communautés apparaissent en concurrence, elles sont rivales. L'intégration de l'une semblant se faire au détriment de l'autre, certains enfants de harkis sont dans un déni de reconnaissance des Français issus de l'immigration maghrébine. Le contentieux historique est au centre de la discorde et interdit toute réconciliation. Ainsi, les enfants de harkis se refusent à reconnaître une communauté qui les rejette. Les propos qui suivent traduisent les difficultés d'intégration de la communauté harki. Ils sont sans équivoque à l'image des propos de Rachid, âgé de 36 ans, gardien de la paix dans le département de l'Hérault : *“Moi, je fais la différence entre un fils d'immigrés et moi. Les immigrés, la plupart se sont battus contre le drapeau français, ils sont ici, ils disent qu'ils sont français, nous on est toujours en train de se dire fils de harki, fils de harki, ça veut dire quoi, ça? Eux, ils sont immigrés, immigrés ou pas, moi, je respecte tout le monde, par contre, eux, ils ne peuvent pas nous sentir, ça je vous le dis, même maintenant. Moi, j'entends, “biar, biar”, ça veut dire quoi, ça veut dire traître. Ils ne nous aiment pas, il faut dire la vérité. (...) Ils ne nous aiment pas. (...) Moi, ce qui m'énerve, c'est pour nos parents, ils ne peuvent même pas aller là-bas pour voir leurs morts. Par contre, eux, ils viennent ici, ils vont là-bas, ils font ce qu'ils veulent. Ils viennent ici, ils profitent de tout, ils nous insultent, ça veut dire quoi, ça? Faut pas croire qu'ils nous aiment bien, ils ne peuvent pas nous sentir, je vous le dis c'est la vérité”*.

Ceux qui furent les alliés objectifs d'hier sont les ennemis d'aujourd'hui⁵. La communauté algérienne, communauté originelle, est perçue comme rivale. La différenciation s'effectue comme il est d'usage sur le choix des pères durant la guerre d'Algérie. Par ce choix, bon nombre d'enfants de harkis estiment, qu'eux, sont Français, et non les Français issus de l'immigration. Si la thématique de l'intégration est apparue dans les années quatre-vingt pour

5

Nous faisons allusion ici à la Marche pour l'Égalité et contre le Racisme dont il a été largement question dans l'épilogue du chapitre 2, “L'enfance dans les camps”.

aborder l'exclusion des jeunes issus de l'immigration maghrébine⁶, pour les enfants de harkis, la question de leur intégration ne se pose nullement, puisqu'ils n'ont jamais cessé d'être Français. Pour cela, l'absence de distinction entre eux et les fils de moudjahidin est vécue comme une injustice. Par voie de conséquence, elle soulève du ressentiment. Les Français d'origine algérienne, parce qu'ils "bénéficient" d'un statut équivalent, renvoient aux enfants de harkis la place de leurs parents durant la guerre d'Algérie : ils n'étaient que des supplétifs de l'armée française. Cet amalgame parce qu'il est une négation de la communauté harki conduit ses enfants, à l'image de Rachid, à produire un discours anti-immigré. En effet, ce discours remet en cause l'intégration républicaine et le droit du sol. En effet, il est reproché aux immigrés algériens de ne pas avoir assumé leur choix de l'indépendance jusqu'au bout, puisque maintenant "ils" sont ici. Les propos de Rachid sont à ce sujet très évocateur. « *Ce qui m'énerve, c'est qu'ils viennent ici, ils manquent de respect, ce n'est pas nous les traîtres, c'est eux les traîtres, qu'est-ce qu'ils viennent foutre en France? Nos parents ont choisi la France, ils étaient Français, ils sont ici eux, ils sont venus faire quoi? Encore, ils osent nous insulter* » (Rachid).

Parce que ce discours des enfants de harkis peut paraître incompréhensible, revenons brièvement sur la situation qui a produit ce discours. A partir des années quatre-vingt et consécutivement à la Marche pour l'Égalité et contre le racisme, les enfants de harkis vont se retrouver mis en concurrence avec les jeunes issus de l'immigration, qui accèdent à la citoyenneté française par le droit du sol. Dès lors le "statut privilégié" des harkis et de leurs enfants devient une règle générale et plus rien ne les distingue des "Beurs" (nom donné dans les années quatre-vingt aux jeunes issus de l'immigration maghrébine) qui deviennent également Français. Nous sommes ici très proches de la parabole biblique du fils prodigue. En effet, les enfants de harkis voudraient que leur fidélité soit récompensée, or ils ont le sentiment, à l'image de Fatima, que ce sont les jeunes issus de l'immigration qui sont privilégiés. « *En plus, en 1970-1980 sont arrivés des immigrés, on a eu l'impression d'être laissés derrière, c'est vrai qu'il y a eu un gros malaise* » (Fatima, agent d'entretien, Montpellier, 39 ans).

⁶ Cf. L'introduction de Dominique SCHNAPPER in Dominique SCHNAPPER (sous dir.) *L'exclusion au coeur de la cité*, Paris, Anthropos, 2001, p 1-18.

Tandis que nous avons tenté de mettre en évidence dans un premier temps de cette seconde partie la thématique du double rejet, il va être question maintenant de la triple appartenance.

L'appartenance à la communauté algérienne

Les enfants de harkis effectuent une délimitation nette entre un in-group que constitue la communauté harki et l'out-group que représente à leurs yeux la communauté algérienne. Par ailleurs, comme nous allons le voir, la perpétuation culturelle, le mythe du retour laisse voir une communauté qui s'est constituée en diaspora suite au bannissement. Les harkis n'ont jamais fait le deuil de ce départ forcé. Bannis physiquement de la communauté d'origine, ils n'ont jamais cessé d'être des Algériens perpétuant la tradition.

Lors des entretiens, la question des racines est omniprésente. Tous les enfants de harkis revendiquent leurs origines algériennes, quitte à opérer une distinction entre eux et les jeunes d'origine maghrébine en général, la différenciation s'opérant alors de manière manichéenne. Les descendants des ex-supplétifs étant alors les "bons Algériens" et les jeunes issus de l'immigration les "mauvais". Ainsi, cette distinction nette entre les uns et les autres met en évidence et une proximité culturelle et une distance sociale. A la figure des fils de traîtres qu'incarnent les enfants de harkis aux yeux de nombreux jeunes de la communauté algérienne, correspond ici celle du "beur déraciné" qui n'arriverait pas à s'intégrer ou ne le voudrait pas. Les enfants de harkis seraient alors intégrés contrairement aux "fils d'immigrés". Le spectre du choix des pères durant la guerre d'Algérie est présent de façon sous-jacente puisqu'il est ce qui différencie foncièrement ces deux communautés qui sont vouées aux mêmes discriminations. Dans les discours, la scission "communautaire" qui est avant tout historique, recouvre la forme d'une différence sociale, comme en rend compte l'entretien réalisé avec Denia, femme de 42 ans, commerçante dont il a déjà été question et fatima, femme agent d'entretien âgée de 39 ans

Denia: *"Et je vois la différence avec les autres (les immigrés), on n'a pas du tout le même atome crochu, pas du tout, bien qu'on ait les mêmes racines, il y en a certains, j'ai l'impression d'être à des années lumière d'eux au niveau éducation. Je ne veux pas leur ressembler par leur façon d'être. Ça nous fait mal parce que c'est nos racines, quelque part, je ne me sens pas du tout ..."*

Fatima : *“Tu dis ça, parce que c’est vrai, il y a ce délit de faciès et on nous assimile”* (agent d’entretien, Montpellier, 39 ans).

Denia : *“Moi, je suis dans le commerce, quelqu’un qui me dit encore des arabes, quelque part, je me dis attends, on n’est pas du tout pareils, là”*. La distinction que les enfants de harkis opèrent avec l’ensemble de la communauté algérienne, voire maghrébine, apparaît clairement : la culture d’origine, commune, n’abolit pas l’Histoire. La guerre d’Algérie est un point nodal provoquant un schisme au sein des Algériens, les moudjahidin d’une part et les harkis d’autre part. Aussi, si les enfants de harkis mettent en avant leur “algérianité”, l’appartenance à la communauté algérienne ne signifie pas pour autant qu’ils s’identifient à l’ensemble des Algériens de France.

La culture algérienne, loin d’être reniée par les enfants de harkis, est mise en exergue. Ils revendiquent leurs origines arabo-berbères dont ils se sentent littéralement habités. La culture maghrébine malgré le bannissement demeure leur culture. Les liens à la communauté d’origine demeurent par la transmission culturelle. La culture algérienne ne leur est pas extérieure, ils en sont les dépositaires. A ce titre, les descendants des ex-supplétifs témoignent de leur fidélité culturelle. C’est pourquoi, lorsqu’ils évoquent la culture maghrébine, ils disent “notre culture”. Cette revendication de la culture ancestrale qu’ils partagent avec la communauté algérienne met en lumière un socle culturel commun. Cet attachement des enfants de harkis à la culture d’origine montre la transmission de l’ethnicité première, de l’algérianité. Les propos de Denia en rendent compte *“Comme je dis, quelque part, où se situer dans tout ça, c’est là où je pense ça doit être dit, se dire, je suis arabe, c’est bon, on le sait, d’ailleurs, on aime la culture, on aime la musique, on s’imprègne de tout...”*.

L’ethnicité seconde : la pièce manquante du puzzle

Après avoir parlé de l’appartenance à la société française et de l’appartenance à la communauté algérienne, nous allons maintenant parler de l’appartenance à la communauté harki.

Afin de distinguer l'appartenance à la communauté originelle de l'appartenance à la communauté harki, nous dénommons celle-là ethnicité première, les enfants de harkis étant d'origine algérienne et le revendiquant et celle-ci ethnicité seconde. Les enfants de harkis revendiquant leur histoire singulière. Cette dernière n'est ni l'appartenance à la communauté algérienne, ni l'appartenance à la société française, elle est ce qui constitue la spécificité de la communauté harki.

Longtemps cette identité harki a été difficile à porter, entachée par l'image du traître, aujourd'hui, la connaissance de l'histoire des harkis permet aux enfants de s'extirper de la honte. La honte laisse place aux ressentiments face à l'abandon d'hier et à la fierté du "choix des pères". Les secondes générations ont grandi avec cette histoire escamotée des ex-supplétifs. Si elles avaient connaissance pour la plupart de leur identité de harki, en revanche, elles avaient une méconnaissance totale des raisons du choix des pères. C'est pourquoi, cette histoire des harkis était comme le dit Denia, la pièce manquante du puzzle. Les enfants de harkis se sont construits avec cette image terrible d'un père qui avait trahi, jusqu'au moment où ils découvrent que l'histoire officielle n'est pas la réalité. *"C'est là où après, l'histoire qui arrive par dessus, ça casse tout, quoi. C'est là où je dis, on a l'impression que le puzzle s'est cassé et il faut remettre le puzzle à sa place. Vous voyez, on a l'impression que c'est le puzzle, il y a un début, une fin et au milieu, il y a quelque chose qui ne va pas, on essaye de le remettre en place. Et c'est là où je dis notre génération, on est mal, on est torturés par rapport à cette histoire"* .

Par conséquent, l'histoire des harkis a constitué le chaînon manquant, son dévoilement aujourd'hui permet d'expliquer ce qu'il convient d'appeler le problème harki. Ce dernier autorise de relier l'ethnicité première et l'appartenance à la société française. Cependant, l'ethnicité seconde si elle assure la jonction, se situe à l'interstice. C'est pourquoi, il n'est guère aisé de se définir en qualité d'enfants de harkis. *"Notre histoire elle a été occultée beaucoup. Ce qui nous a fait du tort à nous fils de Harkis, c'est que quelque part où se situe-t-on?"* (Denia).

La connaissance de cette ethnicité seconde amène, simultanément, les enfants de harkis à s'éloigner de la communauté originelle et à se rapprocher de la société française. Pour les enfants de harkis, l'ethnicité seconde les distingue radicalement des Français issus de l'immigration. Afin de s'en dissocier plus encore, ils en appellent à l'Histoire. Histoire, par

laquelle ils veulent également obtenir une place spécifique dans la société française. *“Nous on se situe comme des Français, ça c’est clair, on le revendique haut et fort. Mais bon, le délit de faciès, qu’on le veuille ou non, il est là. Comme j’expliquais, quand on est mélangés à des maghrébins, on n’a rien contre, au contraire, c’est nos racines, on est fières de nos racines, mais notre pays, c’est la France, il y en a qui sont nés ici, ils n’ont pas connu l’Algérie, nous on est français. Mais quand on connaît l’histoire, on cherche à comprendre, on veut savoir, on dit pourquoi”* (Denia, Montpellier).

L’ethnicité seconde apparaît primordiale. Sans renier leur appartenance à la communauté algérienne, la plupart des enfants de harkis réclament qu’il leur soit alloué un statut différent de celui de la communauté algérienne dans la société française. Cette acquisition d’un statut spécifique, ou tout du moins son renforcement, au travers d’une meilleure reconnaissance serait en quelque sorte une réparation des préjudices subis par les harkis et leurs enfants. Ces derniers se considèrent comme distincts des jeunes issus de l’immigration. La guerre d’Algérie constitue, nous avons déjà eu l’occasion de l’évoquer, un marqueur identitaire. Sur cette question, laissons parler Samira qui effectuait alors un contrat de qualification, un « contrat qualif »

Q : Qu’est-ce que c’est qu’être enfant de harki?

“En France peu de personnes savent ce que c’est et vont faire la différence entre fille de harki et fille d’immigré, donc je ne vois pas une énorme différence”.

Q : Si je vous disais vous êtes une beurette, qu’est-ce que vous me répondriez?

“Déjà, il faut savoir ce que c’est beur, beurette, non, déjà pour moi, ce sont les enfants marocains, algériens, tunisiens, d’origine nord-africaine. Moi, je fais quand même la différence, je sais ce que c’est une famille de harki, un enfant de harki”.

Q : Quelle est la différence?

“Moi je fais quand même la différence, je sais ce que c’est, beaucoup de membres de notre famille sont morts pour cette guerre, pour rester du côté de la France, en fait. Si on est là, je ne veux pas dire que l’on doit avoir plus de droits que les autres, je n’ai jamais dit ça, ce que je veux dire, c’est qu’on devrait être reconnus. Quand on me parle des harkis et des autres populations issues du Maghreb, je vois ça, comme différence, ce qui est dommage, c’est qu’on n’est pas reconnus. Par rapport à nos parents qui se sont battus pour la France, donc, ça fait une grosse différence” (Samira, 22 ans, contrat de qualification, Clermont).

Aussi étrange ou paradoxal que cela puisse paraître, les enfants de harkis semblent souffrir du même malaise identitaire que les secondes générations issues de l'immigration dont ils ne cessent de vouloir et se distinguer/distancier et se rapprocher. Néanmoins, la guerre d'Algérie et la situation historique faite aux harkis tant par l'État français que par l'État algérien amplifient le phénomène. Tandis que pour les secondes générations issues de l'immigration algérienne, il y a une possibilité de retour au pays et un sentiment d'appartenance qui ne leur est pas dénié, pour les harkis et leurs enfants, il y a une rupture de fait avec les racines. Cependant, les enfants de harkis, pour la majorité, se sentent profondément d'origine algérienne, de par la culture de leurs parents qui n'a jamais cessé d'être transmise. Aussi, la culture familiale raccroche l'individu à ses racines, sans toutefois qu'il se sente membre totalement de la communauté algérienne de France. Les descendants des ex-supplétifs se raccrochent à des origines ethniques, tout en se trouvant en rupture avec la communauté d'origine en raison de la guerre d'Algérie. La guerre d'Algérie crée deux communautés : "nous" et "eux". Ainsi, les filles et fils de harkis revendiquent-ils leur ethnicité seconde et leur appartenance à la société française. Les phrases prononcées par Fatima mariée à un Français d'origine algérienne en rendent compte.

Q : Mais vous avez des contacts avec les jeunes d'origine algérienne?

Fatima : *"Déjà là-bas on est considérés comme des immigrés, ici, on est considérés aussi comme des immigrés, (...) eux ils ont leur histoire et nous on a la nôtre. L'année prochaine c'est l'année de l'Algérie, je me dis attends, les harkis, ça fait 40 ans qu'ils ne sont pas bien pourquoi on ne fait pas l'année des harkis avant de faire l'année de l'Algérie? Parce qu'on n'apporte rien au niveau échange. Nous on n'a plus de pays, on s'impose, c'est notre pays la France qu'ils le veuillent ou non. C'est vrai qu'au niveau de la communauté harki, il y a beaucoup de mariages mixtes"*. Les enfants de harkis effectuent une distinction nette entre eux et les jeunes issus de l'immigration. Ils s'auto-proclament enfants légitimes de la République contrairement aux autres Français d'origine algérienne. A ce titre, ils revendiquent leur appartenance historique à la société française. Cette dernière les distingue à leurs yeux de la communauté maghrébine de France.

Confrontés perpétuellement à l'expérience de la différence, l'ethnicité seconde vient combler et le trou qui se trouve dans l'ethnicité première et qui les empêche de se sentir appartenir à la

communauté algérienne et le vide que représente l'appartenance à la société française, de par leurs origines maghrébines -et le racisme qui en découle-. Être enfant de harki, comme le dit Hocine âgé de 35 ans demandeur d'emploi, *“c'est assez spécial quoi. Pour moi, être fils de harki, c'est une étiquette, c'est assez spécial quoi. A l'armée, c'est surtout ça qui m'a marqué en fait, qu'on n'était pas vraiment reconnus comme des Français, même avec les Dom-Tom et les métropolitains, il y avait encore une différence”* (Hocine, 35 ans, Puy-de-Dôme, Demandeur d'emploi). L'expérience de la différence rend complexe le sentiment d'appartenance à la société française. Pour cela, l'ethnicité seconde s'avère capitale car elle vient donner un sens, une explication historique permettant de comprendre la ségrégation. L'individu n'est plus membre de la communauté d'origine, suite au bannissement, ni tout à fait considéré comme totalement Français. Si l'ethnicité seconde est en quelque sorte un chaînon manquant, elle ne permet pas, cependant, l'articulation entre les différents pans de l'identité. *Eux et Nous*. Une frontière ne cesse de séparer les enfants de harkis des jeunes issus de l'immigration. Tandis que la culture ancestrale commune rapproche ces deux communautés, l'histoire les sépare et n'a jamais cessé d'être un marqueur identitaire. Les propos qui vont suivre ne sont pas sans évoquer les fameux dessins de Caran d'Ache. Le premier dessin met en scène des convives attablés, le second dessin laisse voir une table dévastée et des convives dépenaillés avec comme sous-titre “ils en ont parlé”. Il s'agissait de l'affaire Dreyfus, affaire qui, comme nous le savons, a largement divisé la société française de la Belle-Époque. Les propos relatés par Denia rendent compte des tensions qui demeurent entre la communauté maghrébine de France et les harkis. L'histoire demeure un marqueur identitaire indélébile. *“Sinon, par rapport au reste, on n'est pas du tout sectaires, on se mélange très bien on ne fait pas la différence, quand on va à un mariage, on ne fait pas la différence entre un immigré et un Marsien, et allez, on danse. Mais après quand on commence à parler de l'Histoire, c'est là où ça ne va pas quoi. (...) Il ne faut pas que l'on parle de l'Histoire, sinon, on se fâche, dès qu'on commence à parler de l'Algérie, alors là, c'est fini. C'est marrant, il y a quelque chose qui nous ramène toujours à cette Histoire”*. Ainsi, dans cette expérience est relatée la proximité des harkis avec la communauté algérienne, voire le sentiment d'appartenance à cette communauté. Or, cette appartenance est annihilée par l'Histoire qui ne manque pas de faire retour. Si l'ethnicité seconde permet de donner du sens, elle ne donne pas lieu pour autant à l'articulation des trois pans identitaires.

CONCLUSION

Les enfants de harkis ne cessent d'être tiraillés entre leur appartenance à la culture arabo-berbère et à la culture française. Pour cela, ils ne peuvent jamais totalement s'identifier à l'une ou à l'autre de ces communautés. De l'histoire des harkis, il résulte qu'ils demeurent une communauté spécifique, se percevant tout à la fois inclus-exclus de l'une et l'autre, la "harkitude" leur interdisant toute fusion totale avec la communauté algérienne et la société française, toutes deux les ayant rejetés. Comme en rend compte Hocine *"A 37 ans, je me rends plus compte que fils de harki ce n'est pas évident à porter tous les jours quoi. Dans les deux sens au niveau des immigrés, au niveau des Français, on est tout le temps le cul entre deux chaises. Pardon de l'expression, mais c'est un peu ça quoi en fait. Au niveau des Arabes eux-mêmes on n'est pas bien acceptés parce qu'on est des fils de traîtres, et en France on est un peu des immigrés aussi quoi"*. Être harki, constitue des deux côtés un stigmaté. Pour le dire clairement, ils sont et le particulier de l'universel (dans la société française) et le particulier du particulier (au sein de la communauté algérienne). Par conséquent ce qui caractérise avant tout cette communauté, c'est la marge. En effet, cette communauté ne cesse d'être vécue comme étrangère -au sens de l'étranger de Georg Simmel- : proche et distante⁷. Cette communauté ne cesse d'être dans la proximité et la distanciation envers les deux communautés que sont la société française et la communauté algérienne en France. Aussi, parler de la communauté harki en terme de communauté interstitielle paraît juste, le stigmaté empêchant toute identification totale. Être harki, c'est justement n'être ni totalement l'un ni totalement l'autre et toujours se trouver confronté à son "stigmaté".

Régis PIERRET
Sociologue,

7

Georg SIMMEL, "Digression sur l'étranger", in *L'École de Chicago*, Yvan GRAFMEYER & Isaac JOSEPH (sous dir.), op.cit.

chercheur associé au CADIS-EHESS
ITSRA Clermont-Ferrand